



Dijon, mercredi 13 mai 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/02014

Pris en application :

Code des transports

Risque pour la sécurité publique**Mesures liées à la circulation du COVID-19
ACTIVITES TOURISTIQUES et de PLAISANCE****Arrêt de navigation**

**- à partir du 11/05/2020 à 09:00 au 29/05/2020 à 09:00**o **Canal du Loing**

entre les pk 30,148 (Ecluse des Buttes) et pk 47,727 (Ecluse de Moret)

Commentaire :

Dans le cadre des mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, et suite à la publication du décret n°2020-548 du 11 mai 2020, mesdames et messieurs les usages de la voie d'eau, sont informés qu'à partir du 11 mai, la circulation **des bateaux à passager avec hébergement ou de restauration, de plaisance et activités nautiques sont interdites** sur tout le réseau. Néanmoins, sur ce secteur ouvert au transport de marchandises, les passages aux écluses pour la navigation des bateaux à passager sont ouverts à la demande. Ces décisions peuvent évoluer au vu des décisions prises par les représentants de l'Etat territorialement compétents. A ce jour, aucun arrêté préfectoral n' a été porté à la connaissance de VNF.

INFORMATION :

Service à contacter (par mail uniquement) : dt.centrebourgogne@vnf.fr

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

Date limite d'affichage :

30/05/2020

Adjoint(e)

Signé

Christelle BERNES CABANNE